

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Christophe d'Arthabaska tenue au Centre Administratif, le **jeudi 15 septembre 2022** à compter de **20 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Michel Larochelle, maire
Madame Johanne Therrien, conseillère
Monsieur Bertrand Martineau, conseiller
Madame Sarah Bellavance, conseillère
Monsieur Marc-Olivier Racette, conseiller
Monsieur Réjean Arsenault, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Michel Larochelle.

Est également présente :

Maître Katherine Beaudoin, directrice générale

Est absente :

Madame Dominique Blanchette, conseillère

ORDRE DU JOUR

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LA CONCEPTION ET LA RÉALISATION D'UNE AIRE DE JEUX D'EAU AU PARC LÉON-COUTURE
3. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LE SUJET À L'ORDRE DU JOUR
4. LEVÉE DE LA SÉANCE

2022-09-1203

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE la présente séance extraordinaire a été convoquée conformément aux dispositions du *Code municipal du Québec* ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Marc-Olivier Racette
Appuyée par la conseillère Sarah Bellavance

Il est résolu

QUE le conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-09-1204

RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES PUBLIC POUR LA CONCEPTION ET LA RÉALISATION D'UNE AIRE DE JEUX D'EAU AU PARC LÉON-COUTURE

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public numéro SCA-2022-03 - Conception et réalisation d'une aire de jeux d'eau au Parc Léon-Couture ;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissionnaires ont déposé une offre ;

Le 15 septembre 2022

CONSIDÉRANT QUE suite au processus du comité de sélection, les pointages finaux suivants ont été confirmés:

Les Industries Simexco: 9.7168
Tessier Récréo-Parc: 9.6882

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Johanne Therrien
Appuyée par le conseiller Réjean Arsenault

Il est résolu

QUE le conseil municipal octroie le contrat de conception et réalisation d'une aire de jeux d'eau au Parc Léon-Couture au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage, soit les Industries Simexco inc. pour un montant de **137 905,91 \$**, taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LE SUJET À L'ORDRE DU JOUR

Aucune question.

**2022-09-1205
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur proposition du conseiller Marc-Olivier Racette
Appuyée par la conseillère Johanne Therrien

Il est résolu

QUE la séance soit levée à 20 h 05.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Michel Larochelle,
Maire**

**Me Katherine Beaudoin,
Directrice générale
& Greffière-trésorière**

La signature par le maire équivaut à toutes et chacune des résolutions de ce procès-verbal en vertu de l'article 142 du Code Municipal.